

Compte-rendu de la réunion du 20/11/14 sur les NAP

En présence de Mme Pietrobelli (directrice de l'école Maternelle Victor Hugo), Véronique Sagenly (directrice animation école maternelle Victor Hugo), Mélanie (responsable de secteur des N.A.P), Mme Camfrin (responsable vie éducative à la mairie) et M. Roger Tisseire (adjoint au maire).

La séance s'est déroulée par une présentation des N.A.P et de leur organisation suivi des questions des parents.

Présentation des N.A.P

- **Organisation**

- arrivée des animateurs dans les classes à 14h50 (2 animateurs par classe dont un référent), comptage des enfants, passage aux wc, récréation de 15-20 minutes puis accompagnement des groupes jusqu'au lieu d'animation (classe, réfectoire, salle de motricité...), activité de 30-35 minutes, passage au wc et retour dans la classe. Un animateur descend les enfants qui vont au goûter.
- pour la petite section, sieste jusqu'à 15h30, 15 minutes de récréation puis animation.
- Un trombinoscope est affiché dans le hall d'entrée de l'école et remis à jour ainsi que des tableaux des groupes et thématiques devant chaque classe.

- **Recrutements**

- Les personnes recrutées en CDI interviennent 2 jours par semaine dans un établissement, 2 autres jours dans un autre établissement d'Alfortville
- Les animateurs ont été recrutés sur CV et lettre de motivation (diplôme BAFA, BPJEPS ou minimum CQP animation périscolaire et expérience pris en compte) puis ont été reçu en entretien de 30 minutes à 1 heure. Par la loi, 50% de BAFA minimum, 30% de stagiaires et 20% sans qualification mais avec expérience. Ils reçoivent en plus des formations et des évaluations pendant leur année.
- 190 animateurs sur Alfortville, 18 animateurs pour 186 enfants sur l'école maternelle Victor Hugo soit à peu près 10 animateurs par enfant. La loi prévoit 1 animateur encadrant un maximum de 14 enfants. Depuis le début de l'année, la moyenne d'encadrement sur l'école maternelle est de 1 ou 11 ou 12.
- Le remplacement des animateurs absents s'effectue par d'autres animateurs travaillant sur le même secteur. S'il n'est pas possible de trouver un animateur remplaçant, les enfants sont envoyés sur des groupes du même âge.

- **Contenu des activités**

- parcours art visuel : géométrie, géographie, paysages du monde, 4 saisons
- expression : éveil musical, chant, éveil corporel
- sciences et techniques : les 5 sens, construction Kapla
- citoyenneté et environnement : animaux, jardinage, nutrition
- petits princes : autres activités histoires, chants, jeux de société

Des classeurs sont à disposition des animateurs et sont à adapter selon les tranches d'âge des enfants

Les activités ont été choisies et mises au point par la League de l'enseignement et les animateurs et responsables de site. Chaque activité se déroule sur une période de 7 semaines entre les vacances scolaires (1 parcours entre chaque vacances : art visuel, expression, sciences et techniques et

citoyenneté et environnement)

- **Sécurité**

- Un lutin est disponible dans chaque classe avec les autorisations des sorties des enfants par les parents ainsi que les PAI (projets alimentaires individuels, allergies...)
- Si un enfant est blessé même léger, la famille est prévenue
- En cas d'incendie, des réunions d'information et exercices ont été mis en place
- Par décision lors du conseil d'école à la demande des représentants des parents d'élèves, il n'y aura plus de sortie des enfants extérieures (taux d'encadrement de 1 animateur pour 14 enfants jugé insuffisant) hors salle Tripati en face de l'école
- les ATSEM qui sont le lien sur toute l'année avec les enfants sont aussi présentes pendant les N.A.P pour aider les enfants pendant les activités, ainsi que pour l'habillement et le passage au wc. Pour les moyennes et grandes sections, elles alternent entre les groupes selon les besoins des activités.

Questions des parents

- Sur la formation des nouveaux animateurs : ils sont accueillis par la directrice animation, ont accès aux classeurs animations et disposent de temps de préparation, leur casier judiciaire est vérifié lors de l'embauche. Lorsqu'il y a un problème avec des animateurs, ils sont d'abord convoqués en entretien et leur contrat peut être résilié. Plusieurs animateurs ont déjà été remplacés. Il ne faut pas hésiter à prendre contact avec Véronique Sagenly, directrice de l'animation ou Mélanie de la League de l'enseignement ou la directrice de l'école maternelle dès qu'il y a un problème.
- L'évaluation des nouveaux rythmes scolaires et des N.A.P se fera au terme de l'année scolaire. Le comité de pilotage de 2013-2014 sera remplacé par un comité de suivi et d'évaluation. Les parents attirent l'attention sur la fatigue ressentie par les enfants depuis le début de l'année. L'adjoint au maire la comprend mais parle d'évaluation scientifique de cette fatigue. Ce dispositif des N.A.P sur 2 fois 1h30 par semaine a été décidé sur Alfortville pour garantir des contrats animateurs plus stables et permettre une durée suffisante d'activités. Cette organisation a été décidée et signée pour 3 ans.
- Des parents ne comprennent pas pourquoi l'heure du repas a été décalée pour certaines classes à 13h et proposent de redémarrer les déjeuner à 11h30. En attendant les parents peuvent donner des collations (fruit) à leurs enfants.
- Au sujet de la communication avec les animateurs : ils s'entretiennent avec les maîtresses à 14h50 et disposent d'un carnet de liaison pour le passage d'information sur les enfants. L'équipe d'animation est en train de créer un outil pour individualiser le contact et la communication avec les parents.
- Au sujet du coût pour les parents, l'adjoint au maire a assuré de la gratuité du dispositif en précisant que le budget était de plusieurs millions d'euros.
- Au sujet des classeurs et activités, ils ont été conçus par l'équipe pédagogique de la League de l'enseignement. Il y a eu un retard dans la livraison du matériel au début de l'année.

Conclusion :

- L'équipe d'animation et d'enseignement est pleine de bonne volonté pour faire fonctionner la nouvelle organisation, non sans difficultés.

- Les parents s'inquiètent de ce changement de rythme et de l'effet sur l'état de fatigue de leurs enfants. Ils émettent des doutes sur la réelle plus-value de ces nouvelles activités en espérant qu'elles ne soient pas au détriment des apprentissages.

Ils sont déçus qu'il n'y ait plus de sorties du centre de loisir (dont l'encadrement est de 1 pour 8) en raison d'une amplitude horaire restreinte (12h-16h30).

- Les membres présents sont satisfaits d'une telle réunion car elle leur permet de communiquer et d'appréhender le ressenti des parents. Toutes les réflexions seront prises en compte.

- Il est intéressant de poursuivre le raisonnement d'un recalage de la pause méridienne de 11h30 à 13h30 car cela fait partie des aménagements possibles avant la fin du contrat des trois ans, un glissement d'une demi-heure réglerait en effet plusieurs problèmes: les enfants ne déjeuneraient plus aussi tard que 13h, la matinée serait plus courte et les enseignants auraient plus de temps avec les enfants l'après-midi (seul bémol : les enfants qui ne déjeunent pas à la cantine sortiraient à des horaires décalés par rapport à l'élémentaire sauf si les autres écoles d'Alfortville sont d'accord pour revenir aux horaires de déjeuner 11h30-13h30).

Il a aussi été suggéré par un parent de remettre un temps calme ou une sieste aux élèves de moyenne et grande section.